

Du 25 mars au 4 avril, élections au CROUS



50% d'étudiants salariés, bourses versées sur 9 mois et d'un montant maximal de 400 euros, loyers en augmentation exponentielle, discriminations des étudiants étrangers... **La situation sociale des étudiants ne cesse de se dégrader** et les étudiants n'ont le choix aujourd'hui qu'entre dépendance familiale ou précarité des petits boulots pour financer leurs études.

**Le pouvoir d'achat étudiant est en chute libre et les difficultés financières sont devenues la première cause d'arrêt des études !** Après un 1er semestre de confrontation, les étudiants ont exprimé leur malaise et leur rejet de la précarité. Et pourtant le gouvernement ne prend pas de mesure d'ampleur pour améliorer la situation sociale des étudiants.

Les élections au CROUS ont donc une importance particulière. Elles auront pour enjeu d'interpeller le gouvernement sur la baisse du pouvoir d'achat des étudiants et serviront aussi dans les urnes de **référendum pour l'obtention d'un véritable statut social de l'étudiant** : mettre en place une allocation d'autonomie, assurer un accès au logement, aux transports, à la restauration, à la culture, à la santé pour tous les étudiants !

## Travailler plus... pour réussir moins ?

**1 étudiant sur 2 est obligé de se salarier** pour financer ses études car le système de bourses est totalement obsolète : insuffisantes, les bourses sont aussi inadaptées car calculées en fonction des revenus des parents et pas des étudiants. Pire, le système est totalement injuste, car par le biais de la demie part fiscale (exonération d'impôts accordée aux parents qui ont des enfants dans l'enseignement supérieur), l'Etat accorde plus aux familles qui ont le plus de revenus qu'à celles qui sont en difficultés financières.

**A la précarité à laquelle on tente de nous soumettre, l'UNEF oppose un projet alternatif**

**Une allocation d'autonomie pour tous les étudiants**

L'UNEF propose une véritable alternative au système de bourses actuel inefficace, injuste et insuffisant. Nous demandons la mise en place d'une allocation d'autonomie !

Cette allocation d'autonomie doit être :

- » Pour tous car chaque jeune en formation ou en insertion y aura droit
- » Calculée en fonction de la **situation propre de l'étudiant** et non celle de ses parents
- » D'un **montant suffisant** pour qu'aucun jeune ne soit obligé de se salarier pour financer ses études

## Bilan de deux années de travail

- » Construction de 42 000 logements en cité U et rénovation de 55 000 chambres d'ici à 2012
- » Maintien de la bourse en cas de redoublement
- » Augmentation du nombre de boursiers (50 000 supplémentaires à la rentrée 2008)
- » Création d'un 6ème échelon de bourse
- » La suppression de l'Autorisation Préalable de Travail et droit de travailler 21h par semaine (au lieu de 17h30) pour les étudiants étrangers

## Un droit au logement pour tous les étudiants

L'accès au logement indépendant est le premier pas vers l'autonomie. L'UNEF, en s'appuyant sur les avancées déjà obtenues, exige un plan national pour le logement étudiant :

- » La **revalorisation des aides au logement** (APL, ALS) et le versement des aides dès le premier mois
- » La **suppression de la taxe d'habitation** pour tous les étudiants
- » La **généralisation du cautionnement solidaire** (Locapass) à tous les étudiants

## Des mesures immédiates pour répondre à l'urgence sociale

Pour lutter contre la baisse du pouvoir d'achat, des mesures immédiates doivent être mises en place. L'UNEF demande :

- » **L'augmentation** du nombre et du montant des bourses
- » Un **10ème mois de bourse** versé dès septembre
- » Accès aux bourses du CROUS pour tous les étudiants qui en sont privés (IFSI, écoles d'archi ou d'art, grandes écoles...)

## L'égalité des droits entre étudiants français et étudiants étrangers

Les étudiants étrangers font face à une véritable politique de discrimination.

Nous demandons donc :

- » Ouverture du système d'aides sociales pour les étudiants étrangers
- » Délivrance de la **carte de séjour pour un cycle d'études** (et non pour une année)
- » Une carte d'étudiant doit donner systématiquement lieu à **une carte de séjour**